

**Master 120 en études européennes (EURO2MS/G)  
2025-2026**

**PROPOSITION DU SUJET DE MEMOIRE**

Ce formulaire dûment complété doit être déposé ou transmis par courrier électronique au secrétariat EURO (à Beata Dunaj, e-mail : [beata.dunaj@uclouvain.be](mailto:beata.dunaj@uclouvain.be)) pour **lundi le 9 février 2026 au plus tard**. *Veillez faire la mise en page en fonction de la longueur de vos notes.*

**Etudiant :**

**NOM :**

**NOMA :**

**Prénom :**

Diplôme(s) précédent(s) + université :

**Choix du sujet :**

Titre :

Promoteur/promotrice :

Formule choisie d'un commun accord avec le promoteur/promotrice : *sélectionnez la formule choisie =>*

Mémoire « de synthèse » (60 à 80 pages) / Mémoire « article » (35 à 40 pages)

Les questions de la recherche / la démarche méthodologique retenue :

Bibliographie de base :

**Accord du promoteur/promotrice :**

Date et signature du promoteur/promotrice pour accord (ou joindre mail du promoteur/promotrice pour accord)

*Attention, dans tous les cas, l'étudiant.e devra obtenir l'accord de son futur.e promoteur/promotrice AVANT de remettre ce formulaire de proposition de sujet au secrétariat EURO*

**Cadre réservé à l'avis de la Commission – Décision /Motifs :**

**POUR RAPPEL**

Extrait du Mémento des mémoires EURO2MS/G

Au plus tard à la reprise des cours du 2<sup>ème</sup> quadrimestre (et au plus tôt après la première séance du séminaire), l'étudiant.e du 1<sup>er</sup> bloc annuel du master prend les contacts nécessaires avec les promoteurs/promotrices et co-promoteurs/co-promotrices potentiels afin de déterminer son sujet de mémoire.

Deux possibilités sont envisageables :

1. soit l'étudiant.e choisit une thématique parmi celles proposées par un.e professeur.e et précise son sujet en concertation avec ce dernier/cette dernière ;
2. soit, en tenant compte des thématiques de recherche proposées par les professeur.e.s, l'étudiant.e propose de sa propre initiative auprès d'un promoteur/promotrice ou co-promoteur/co-promotrice potentiel un sujet de mémoire dont le/la professeur.e évaluera la recevabilité.

En partant des thématiques générales proposées par les professeur.e.s, l'étudiant.e ne doit pas hésiter à préciser la problématique selon ses centres d'intérêts personnels (précisions sur le(s) pays ou région, délimitation du sujet, étude de cas, cadre théorique, etc.).

Dans tous les cas, l'étudiant.e devra obtenir l'accord de son futur promoteur/promotrice **AVANT** de remplir le formulaire de proposition de sujet de mémoire qui mentionne :

1. le nom du promoteur/promotrice
2. la signature pour accord du promoteur/promotrice (ou e-mail du promoteur/promotrice pour accord)
3. le titre du mémoire
4. les questions de la recherche
5. la démarche méthodologique retenue
6. le type de mémoire privilégié (synthèse ou article)
7. une bibliographie de base.

Le formulaire dûment complété doit être déposé ou transmis par courrier électronique au secrétariat EURO (à Beata Dunaj, e-mail : [beata.dunaj@uclouvain.be](mailto:beata.dunaj@uclouvain.be)) pour le **lundi le 9 février 2026 au plus tard**. Ce formulaire doit être signé par le promoteur/promotrice ou accompagné d'une preuve de la validation par ce dernier/cette dernière, par exemple sous la forme d'un e-mail de confirmation ou en mettant le promoteur/promotrice en copie du message envoyé au secrétariat.

La commission des mémoires approuve au début mars les sujets de mémoires introduits par les étudiant.e.s.